



Le LMD et l'exemple de la FPC

Pierre Adou Kouakou KOUADIO
Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire
padoukk@yahoo.fr

0. Introduction

R. Renard (2001 : 91) cité par J. M. Kouamé (2008 : 62), faisant référence à la scolarisation en Afrique noire, soutient que « la situation est lamentable ». Cette situation peut s'expliquer non seulement par la qualité peu désirable des enseignements, mais aussi et surtout, par le fait que les apprenants trouvent difficilement de l'emploi après l'obtention des diplômes universitaires. Et cette situation de désastre de l'école en Afrique subsaharienne, les autorités en ont pris conscience. A ce propos M. Merewa et F. Amoussouga Gero écrivent :

Les jeunes africains, y compris les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, sont, plus que toute autre catégorie d'actifs, confrontés à des problèmes d'insertion professionnelle. Les établissements, de par leur expérience de professionnalisation et d'insertion professionnelle, sont à même de préparer les apprenants au monde de l'emploi : emploi en entreprise, emploi en milieu associatif, emploi dans le secteur public. Merewa, Amoussouga (2010 : 21).

C'est ainsi que depuis maintenant quelques décennies, les Etats africains essayent tant bien que mal de procéder à des réformes ou à des réajustements en tenant compte de la mondialisation et surtout des flux migratoires d'étudiants africains vers l'Occident. C'est dans cette optique que la Côte d'Ivoire a procédé à diverses réformes de son système éducatif (primaire et secondaire) dont la dernière en date est celle du remplacement de la Formation Par Objectif (FPO) par la Formation Par Compétence (FPC). Cette dernière réforme a suscité de nombreuses réactions. Ainsi, la plupart des enseignants trouve que cette réforme est inopportune et surtout inadaptée pour un pays comme la Côte d'Ivoire. Malgré ces nombreuses critiques (aussi virulentes soient-elles), les autorités ivoiriennes semblent déterminer à entériner cette réforme sur l'ensemble des cycles secondaires.

Dans cette même logique, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a réformé son système d'Unité de Valeur (UV) en système de Licence, Master, Doctorat (LMD). Mais cette réforme est-elle adaptée aux réalités ivoiriennes ? Comment les autorités de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et les décideurs en



général doivent-ils s'y prendre pour éviter les mêmes critiques que celles suscitées par la réforme dite Formation Par Compétence ?

L'objet du présent article est de relever les obstacles auxquels pourraient se heurter la réforme LMD en prenant pour exemple l'expérience de la FPC. Il sera également question d'exposer sur quelques pistes de solutions qui pourraient permettre à la réforme LMD de connaître un succès en tenant compte des réalités ivoiriennes.

Mais pour y parvenir, nous allons d'abord présenter brièvement la FPC et le LMD, ensuite nous ferons l'état des lieux des enseignements aux cycles primaire et secondaire avec la Formation Par Compétence. Enfin, nous essayerons d'établir un rapprochement entre les deux systèmes avant de proposer quelques pistes de solutions afin que le LMD ne connaisse pas le même sort que la FPC. Mais avant, nous allons d'abord présenter les cadres méthodologique et théorique de cette réflexion.

0.1. La méthodologie

Cette réflexion fait suite à une enquête que nous avons menée dans certains établissements scolaires des cycles primaire et secondaire du district d'Abidjan à propos de la mise en œuvre de la nouvelle pédagogie intitulée « Formation Par Compétence » en abrégé « FPC ». Elle s'est déroulée en 2008, dans le courant des mois de février et mars. A cette période, en plus des revendications d'ordre sociales et corporatistes, la FPC était au centre des débats dans le milieu scolaire ivoirien. Les principaux syndicats des secteurs de l'enseignement primaire et secondaire ne cessaient de «dénoncer» ce qu'ils appellent «la réforme de trop». Ainsi, pour essayer de comprendre ce qui se passe à propos de cette nouvelle pédagogie, nous avons sondé 20 enseignants dont 10 sont issus de l'enseignement primaire public et les 10 autres, de l'enseignement secondaire public. S'agissant de l'enseignement secondaire, le sondage a concerné des enseignants de diverses disciplines à savoir, des professeurs de français, de mathématiques, d'anglais, d'histoire et géographie, de biologie, des sciences physiques, etc.

Répondant à la question essentielle de savoir ce qu'ils pensent de la nouvelle réforme qui consiste à remplacer l'ancienne pédagogie (FPO) par la FPC, presque unanimement (17/20), soit 85% des enseignants ont estimé que celle-ci n'était pas opportune parce que pour la



plupart, ils n'ont reçu aucune formation relative à la nouvelle réforme. En plus, les infrastructures scolaires dont dispose l'école ivoirienne ne permettent pas de la mettre en œuvre efficacement. Cependant, tous reconnaissent que, dans le fond, la FPC pourrait être une alternative à l'échec scolaire si les moyens sont dégagés à cet effet.

Malgré ce qui semble être ici une remise en cause de la FPC dans ces conditions, les autorités ont décidé de l'entériner. Il en est de même pour la mise en œuvre du LMD dans les universités publiques ; parce qu'ici encore, une grande majorité des enseignants-chercheurs, des chercheurs, du personnel administratif et technique, des étudiants, n'a connu aucune véritable formation afférente.

Tous ces éléments révélés par l'enquête de terrain ont servi de prétexte pour mener à bien cette réflexion.

0.2. Cadre théorique

S'agit-il ici d'une réflexion relative à la pédagogie et/ou à la didactique des disciplines ? Pour nous, en effet, cette réflexion pourrait se situer dans l'un ou l'autre cadre théorique étant donné que les deux notions (pédagogie et didactique des disciplines) font référence aux méthodes d'enseignement et aux Sciences de l'éducation. Les concepts de pédagogie et didactique, certes, intéressent tous deux les Sciences de l'éducation, mais celui de la didactique se veut plus précis et plus claire quand il est question de définir des méthodes et techniques pour l'enseignement. Les méthodes de la pédagogie étant essentiellement axées sur la relation enseignant-apprenant, la didactique quant elle, prend en compte non seulement l'enseignant et l'élève mais aussi le contexte et l'environnement dans la transmission des connaissances. Le LMD et la FPC tels que présentés, cadrent parfaitement avec les notions de didactique et de pédagogie.

Selon le vocabulaire de l'Education (PUF, 1979), le concept de didactique désigne l'ensemble des méthodes, techniques et procédés pour l'enseignement. Or pour cette réflexion, il est question de la mise en œuvre de nouvelles méthodes d'enseignement.

A travers cette définition, on constate que la notion didactique est utilisée pour qualifier tout ce qui se rapporte à l'enseignement. Autrement dit, la didactique concerne essentiellement la transmission des connaissances et des capacités. Mais depuis quelques années, la didactique



s'intéresse en plus du «comment enseigner» au «comment apprendre», c'est-à-dire à ce qui se passe dans la tête de l'élève ou de l'apprenant. M. Prum va encore plus loin quand il l'assimile à la pédagogie et à d'autres disciplines des sciences sociales et du langage.

La didactique peut désigner une matière englobant la psychopédagogie et la psycholinguistique, être synonyme de pédagogie, etc. Dans la mesure où la didactique se distingue de la linguistique appliquée, elle peut être considérée comme une discipline charnière qui se charge de la mise en forme des matériaux fournis par la linguistique en s'appuyant sur la pédagogie, la psychologie et la sociologie pour pouvoir adapter la matière à enseigner au public visé (...). Cette discipline doit déboucher sur l'élaboration de méthodes et de manuels (...) utilisables en classe ; souvent ces manuels s'accompagnent de guides pédagogiques pour permettre aux utilisateurs de bien comprendre et de bien appliquer le déroulement de leçons conçu par les auteurs. Prum (1996 :115-116).

Ainsi, les Sciences de l'éducation la présente comme une nouvelle branche qui cherche à comprendre, expliquer et modéliser les processus complexes en jeu dans l'enseignement et l'apprentissage d'une discipline donnée. Elle permet aussi de mettre en place des outils d'analyses des phénomènes d'enseignement, d'apprentissage et de formation permettant de repérer des régularités d'actions qu'elles soient de recherche ou de formation. Aussi, s'interrogeant sur ce que c'est la didactique, F.V. Tonchou écrit:

Une anticipation de ce qui va se passer en classe ; une organisation des contenus, antérieure au présent des interactions. En ce sens, la didactique est une fiction diachronique qui se projette sur la synchronie du vécu pédagogique, dans la salle de classe. En tant que telle, la didactique est une simplification du vécu, sous forme conceptuelle. Ses modèles rassemblent les théories éparses en vue d'une action pratique et concrète. Tonchou (1990 : 15).

De ce qui précède, nous pouvons déjà émettre l'hypothèse que la Formation Par Compétence (FPC) et le système Licence-Master-Doctorat rentrent parfaitement dans la logique de la didactique des disciplines et de la pédagogie. Mais avant de vérifier cette hypothèse, nous procédons à la présentation de ces deux systèmes d'enseignement.

1. Présentation de la FPC et du LMD

1.1. *La Formation Par Compétence (FPC)*



La FPC est un système pédagogique anglo-saxon institué au Canada au milieu des années 90. Il a été ensuite « exporté » dans de nombreux pays notamment africains dont la Côte d'Ivoire.

(...) la FPC est une approche de formation centrée sur le développement des compétences (et pas seulement sur l'acquisition des connaissances) dès l'école. La FPC se propose d'accroître les capacités d'insertion des apprenants dans la société en leur permettant de construire des capacités pour résoudre des problèmes de la vie courante. Kouadio (2010 : 78).

Pour réussir cette mission, des dispositions pratiques relatives aux effectifs et à l'emplacement des apprenants dans les salles de classe ont été prises. Ainsi, il ne doit pas avoir plus de 35 élèves par classe et ces élèves sont disposés face à face en forme de "U". Quant à l'enseignant, il occupe la partie ouverte de la forme "U".

Ce système pédagogique tel que présenté, oriente l'apprenant vers le monde de l'emploi et de l'insertion sociale. Mais qu'en est-il du système LMD ? Nous essayerons de répondre à cette interrogation par une brève présentation de celui-ci.

1.2. Le LMD (*Licence, Master, Doctorat*)

Tout comme la FPC, le LMD est d'origine anglo-saxonne. Il existe dans les Universités nord-américaines et britanniques depuis longtemps. Mais c'est depuis la conférence de Bologne en 1998 que les pays européens ont décidé d'harmoniser leurs cursus de formation pour l'enseignement supérieur et d'adopter un système de diplômes communs sur le modèle LMD. Ainsi, en France par exemple, après quelques années de phase expérimentale et de formations des principaux acteurs des systèmes éducatifs, le 12 avril 2006, l'ensemble des Universités a adopté le LMD. Il a pour objectifs de permettre les comparaisons et les équivalences européennes, faciliter la mobilité étudiante et offrir une meilleure lisibilité des diplômes sur le marché du travail.

Aussi le LMD s'applique-t-il à toutes les formations universitaires conduisant à un diplôme qu'elles qu'en soient les modalités. Ces modalités sont entre autres la formation initiale, la formation continue, l'apprentissage, la formation à distance, etc.



Selon la Commission Centrale « LMD » de l'Université de Cocody, le LMD facilite la professionnalisation par des unités d'enseignements, des stages, des projets, etc. et de préciser : «il prépare l'étudiant à l'insertion dans le monde professionnel par un (ou des) stages en entreprise». Ce point de vue est également partagé par M. Merewa et F. Amoussouga soutiennent :

Le système LMD met en évidence la nécessité de renforcer la professionnalisation des formations et les relations entre le monde professionnel et les établissements d'enseignement supérieur. [...] Il permet également de mieux intégrer les formations professionnelles existantes dans l'offre de formation de l'établissement. Merewa, Amoussouga (2010 : 20-21)

De ce constat, on retiendra que tout comme la FPC, le LMD est une pédagogie d'insertion professionnelle et sociale.

Conclusion partielle

A la lumière des brèves présentations des systèmes FPC et LMD, on peut faire les constats suivants:

- ils sont tous les deux d'origine anglo-saxonne,
- ils visent une harmonisation des cursus de formation interuniversitaires,
- ils recherchent une insertion des apprenants dans le monde de l'emploi,
- Ils cadrent parfaitement avec les notions de pédagogie et de didactique.

Ces constats laissent entrevoir que la FPC et le LMD sont plus que jamais nécessaires pour sortir l'école ivoirienne du «gouffre» dans lequel elle est présentement. Car, de par ces nouvelles méthodes d'enseignement, l'apprenant est non seulement bien formé, plus outillé pour embrasser une carrière professionnelle, mais aussi et surtout cela permet de désengorger les salles de classes aux effectifs pléthoriques. Mais qu'en est-il de leur mise en œuvre, à commencer par la FPC qui est déjà pratiquée aux cycles préscolaire, primaire et secondaire ? Pour répondre à cette interrogation, nous essayerons de faire un état des lieux de la mise en œuvre des deux types de pédagogie objet de notre réflexion.

2. Etat des lieux de la mise en œuvre de la FPC



Selon P. A. K. Kouadio:

La FPC n'est plus un projet, car le Ministère de l'Education Nationale en a fait une option dans les cadres d'enseignement suivants : le préscolaire, le primaire et le premier cycle du secondaire (...). La question fondamentale aujourd'hui est celle-ci : comment mettre en pratique la FPC en dépit des difficultés liées à la formation (des acteurs chargés de sa mise en œuvre), aux supports pédagogiques, à l'expérimentation et à la généralisation de la FPC, aux effectifs pléthoriques dans les classes?. Kouadio (2010 : 79).

Après un constat sur le terrain, on peut se rendre compte que cette question est toujours d'actualité. Car, malgré les moyens financiers considérables que l'Etat ivoirien a dégagés pour la mise en œuvre de la FPC, cette nouvelle pédagogie tarde à décoller. La plupart des enseignants (préscolaire, primaire, secondaire) continue d'appliquer ce qui devrait être la «défunte pédagogie» c'est-à-dire la Pédagogie Par Objectif. Même les quelques rares enseignants qui arrivent à dispenser les cours conformément au système de la FPC, continuent cependant d'évaluer les apprenants avec des méthodes de la FPO. Ce qui ne devrait pas être le cas à partir du moment où s'il existe une nouvelle pédagogie, les apprenants doivent y être évalués. Ce triste constat nous a conduit à mener une enquête sommaire dans des classes de cycles primaire et secondaire de certains établissements publics et privés d'Abidjan. Il ressort de cette enquête que diverses difficultés sont liées à la mise en œuvre de la FPC. Celles-ci sont dues à divers facteurs dont les plus essentiels sont entre autre :

- la formation des formateurs (professeurs et instituteurs),
- le manque criard d'infrastructures,
- les effectifs pléthoriques,
- le manque de volonté politique,
- les programmes inadaptés aux réalités ivoiriennes.

S'il est vrai que ces différents problèmes ci-dessus énumérés ont été l'objet de nombreuses critiques antérieures, il faut cependant reconnaître qu'ils demeurent d'actualité. Malgré les nombreuses critiques et surtout les propositions faites par les différents spécialistes, l'on a l'impression que rien n'a été fait pour y remédier. Mais qu'est-ce qui peut expliquer ce qui semble être ici un échec pour les autorités ivoiriennes?



Il semblerait que cet échec soit lié à deux raisons essentielles que sont la précipitation et surtout le manque de moyen matériels et financiers. Ainsi, pour une réforme du système d'enseignement d'une telle envergure, un temps nécessaire devrait être pris pour réfléchir aux tenants et aux aboutissants de la nouvelle pédagogie. Cette réflexion est d'autant plus nécessaire que cette nouvelle pédagogie a été «importée» très loin des réalités africaines en général et ivoiriennes en particulier. Aussi, la FPC, telle que présentée, nécessite beaucoup de moyens financiers non seulement pour la formation des enseignants, pour la production de nouveaux manuels scolaires et guides pédagogiques, mais aussi et surtout pour la construction et l'équipement de nouvelles salles de classes. Cela devrait également augmenter le nombre de nouveaux enseignants et le budget salarial alloué à l'enseignement. Or depuis cette dernière décennie, la Côte d'Ivoire est confrontée à une crise militaro-socio-politique sans précédent. C'est dans ce contexte de turbulence que les autorités ont engagé toutes ces réformes «budgétivores». C'est également dans ce même contexte que les autorités ivoiriennes s'appêtent à réformer le système pédagogique de l'enseignement supérieur. Il s'agira ainsi, de remplacer le système d'Unité de Valeur (UV) par le système Licence, Master, Doctorat (LMD). Mais quelles leçons les autorités ivoiriennes peuvent-elles tirer de l'exemple de la FPC pour une meilleure mise en œuvre du LMD ? En d'autres termes, comment les autorités ivoiriennes doivent-elles s'y prendre pour éviter les mêmes échecs que ceux connus lors de la mise en œuvre de la FPC? Pour répondre à toutes ces interrogations que soulève cette analyse, nous proposons dans cette dernière partie de notre réflexion quelques pistes de solutions.

3. L'élaboration d'un programme d'action pour la mise en œuvre du LMD

L'élaboration du programme d'action pour la mise en œuvre du LMD peut s'articuler autour de trois phases. Il s'agit des phases de recherche exploratoire, expérimentale et de généralisation. Pour mieux cerner toutes ces étapes de ce programme d'action, il nous faudra d'abord définir chacune des étapes de celui-ci (le programme d'action).

3.1. La phase de recherche exploratoire



C'est ici que tous les acteurs de l'enseignement supérieur doivent rassembler les conditions essentielles et indispensables pour mener à bien la phase expérimentale. Il s'agira notamment d'associer les didacticiens, les pédagogues et autres experts d'ici et d'ailleurs afin de définir clairement les besoins financiers, matériels, pédagogiques, psychologiques et sociologiques pour la mise en œuvre de la phase expérimentale. Selon un rapport du gouvernement ivoirien intitulé «Stratégie de Relance du Développement et de la Réduction de la Pauvreté » :

(...) de nombreux élèves titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent n'accèdent pas à un enseignement supérieur de qualité et ceux formés ne trouvent pas de l'emploi. Cette situation est essentiellement due à la faible qualification du personnel administratif et technique, à la faiblesse des transferts sociaux, à la violence en milieu universitaire et à la non maîtrise des flux scolaires et universitaires qui conduit au surpeuplement des amphithéâtres et des salles de travaux dirigés. (Janvier 2009: 50)

Sur cette base, on peut dire que le LMD est d'autant plus important qu'il se distingue du système d'UV (Unité de Valeur) par le fait que le premier cité (le LMD) permet à l'étudiant d'avoir plus facilement accès au monde de l'emploi. C'est pourquoi la formation doit être plus corsée et plus professionnalisée. Il s'agira ainsi d'identifier tous les secteurs d'activités pourvoyeurs d'emplois afin de permettre une absorption massive d'un plus grand nombre d'étudiants. En d'autres termes, il faut adapter les formations universitaires aux marchés locaux du travail; car le LMD, tel qu'il est conçu en actuellement, correspond plus aux réalités sociales et autres débouchés socioprofessionnels de l'occident. Pour sa mise en œuvre dans un pays comme la Côte d'Ivoire, au-delà du système pédagogique proprement dit, il faut tenir compte des enjeux sociaux et économiques et « du projet de société » qui sous-tend l'action du politique.

C'est pourquoi de plus en plus, les cours magistraux (CM) et théoriques seront remplacés par des travaux pratiques et dirigés (TP et TD). Aussi, avec le développement des TIC, point n'est besoin de rappeler que l'ordinateur et l'Internet seront au centre de toutes les préoccupations. A cela, on peut ajouter le problème des effectifs pléthoriques qu'il faut chercher rapidement à régler par la construction en nombre suffisant de nouvelles salles de classe et de Travaux Dirigés (TD). Un autre problème aussi crucial que les autres est celui de la formation des



formateurs; car qui dit « nouvelle » pédagogie ou « nouveau » système éducatif, dit également « nouveau » formateur. A tout cela, peut s'ajouter en dernière position, la mise en place de structures de sensibilisation de tous les acteurs concernés par la réforme. Ces conditions qui nous semblent indispensables étant clairement identifiées, peuvent émerger les interrogations suivantes :

- y a-t-il une urgence à procéder à une réforme du système de l'enseignement supérieur ?
- l'Etat a-t-il les moyens financiers et matériels nécessaires pour la mise en œuvre de la réforme LMD ?
- existe-t-il toutes les ressources humaines nécessaires pour entamer la phase expérimentale de la réforme LMD ?

Si une réponse affirmative à toutes ces interrogations peut être trouvée, les autorités peuvent alors engager la réforme avec la phase expérimentale.

Aussi pour éviter d'éventuelles contestations de cette réforme comme c'est le cas avec la FPC, les autorités devraient-elles définir un cadre institutionnel et juridique de la mise en œuvre du LMD.

3.2. La phase expérimentale

Cette étape consistera à définir clairement la durée de la phase expérimentale. Elle consistera également à répondre aux questions relatives au(x) cycle(s) par lequel(s) il faudra entamer la réforme.

Si une réponse devrait être trouvée à ces préoccupations, l'idéal serait que la phase expérimentale se définisse sur une période de trois ans. Ces trois ans permettront ainsi d'évaluer les premiers étudiants du premier cycle, c'est-à-dire ceux de la Licence. Cela permettra également de corriger toutes les imperfections et de faire les réajustements possibles pour éviter que des dysfonctionnements de cette phase expérimentale aient des répercussions sur la phase de généralisation.

Aussi, au moment où cette phase expérimentale se déroule, les autorités doivent-elles prendre les dispositions nécessaires en vue d'étendre toute la réforme aux autres cycles, c'est-à-dire, au Master et au Doctorat.



3.3. La phase de généralisation

La phase de généralisation de la réforme LMD sera l'aboutissement de tout le processus engagé depuis la phase de recherche exploratoire en passant par celle de l'expérimentation. En clair, cela signifie que pour en arriver à la phase de généralisation, il faut absolument réussir les phases de recherche exploratoire et d'expérimentation ; car en plus de l'extension de la phase expérimentale aux autres cycles du système LMD, c'est-à-dire au Master et au Doctorat, toutes les Universités publiques et privées doivent s'y mettre en vue d'harmoniser les formations universitaires sur l'ensemble du territoire ivoirien. C'est pourquoi les autorités, à travers le Ministère de l'enseignement supérieur, doivent veiller à ce que tous les acteurs concernés par la réforme s'y mettent pour la rendre effective. En effet, une phase de généralisation non effective pourrait à cours ou à moyen terme faire échouer tout le processus engagé depuis la phase de recherche exploratoire. Cela mettrait à mal tout le système de la formation universitaire et pourrait provoquer une désorganisation du mode d'attribution des diplômes ; toute chose qui pourrait aussi avoir des répercussions sur la reconnaissance des diplômes nationaux à l'étranger et surtout qui pourrait entraver gravement la mobilité des étudiants nationaux vers l'Occident ou les autres Universités régionales et sous-régionales.

Aussi pour rendre plus efficace et pérenne la réforme LMD, les autorités doivent-elles continuer la formation des formateurs par des formations continues et par des évaluations et cela permettrait « ...d'identifier les éventuels blocages ou difficultés rencontrées sur le terrain ». Kouadio Pierre (2010 : 5)

Conclusion

A la fin de cette réflexion, il conviendra de retenir que la méthodologie du processus de réforme du système de l'enseignement en Côte d'Ivoire a souvent été à la base des échecs scolaires. L'exemple de la mise en œuvre de la Formation Par Compétence (FPC) en est un parmi tant d'autres. C'est pourquoi nous nous en sommes inspiré pour interpeller les autorités ivoiriennes sur la réforme de l'enseignement supérieur. Cette réforme qui consistera à remplacer le système d'Unité de valeur (UV) par le système d'Unité d'Enseignement devrait permettre aux étudiants d'être plus compétitifs et plus opérationnels pour embrasser une carrière professionnelle. De ce qui précède, il nous semble impérieux que des dispositions particulières soient prises dès le départ pour éviter que le LMD connaisse le même sort que la



FPC. Car ce dernier (FPC) est, certes, bien pensée dans la forme et dans le fond, mais il fait aujourd'hui l'objet de diverses critiques dans sa mise en application. Le LMD tel que nous l'avons décrit, présente également des caractéristiques similaires à la FPC. Sa mise en œuvre dans la «précipitation» et sans dispositions particulières pourrait être « suicidaire » pour l'ensemble du système éducatif ivoirien.

Références bibliographiques

Commission Centrale LMD Université de Cocody-Abidjan (2007). *Questions réponses LMD*.

Kouadio Pierre, A.K. (2010). *Analyse critique de l'enseignement du français à travers les œuvres littéraires dans le secondaire en Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat unique, Département des Sciences du Langage, Université de Cocody-Abidjan.

Kouadio Pierre, A.K. (2009). « De la formation par objectif (FPO) à la formation par compétence (FPC) : quelle réalité ? », Communication à la 1^{ère} édition des Journées Nationales de Didactique à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) d'Abidjan.

Kouamé, J.M. (2008). « Regard sur les manuels de français en usage au lycée en Côte d'Ivoire », *RARE* N°1, EDUCI, Abidjan.

Merawa, M., Amoussouga Gero, F. (2010). *Construction du Nouvel Espace Africain et Malgache de l'Enseignement Supérieur dans le contexte de la mise en place du système académique Licence-Master-Doctorat (LMD) dans les établissements d'enseignement supérieur de l'espace CAMES*, Production : Service de coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire.

Prum, M. (1996). « Approche communicative en didactique des langues », *CIRL* n°32, ILA, Université de Cocody, Abidjan.

Poth, J. (1998). *L'enseignement des langues maternelles*, UNESCO.

REESAO, *Harmonisation de l'architecture de l'offre de formation LMD dans l'espace REESAO*, Document de synthèse pour la restitution dans les Etablissements de l'enseignement Supérieur

République de Côte d'Ivoire, (Janvier 2009). *DSRP, Stratégie de Relance du Développement et de Réduction de la Pauvreté*.

Seguin, R. (1989). *L'élaboration des manuels scolaires, Guide méthodologique*, Division des Sciences de l'Education, Contenus et Méthodes.

Revue Baobab: Numéro 12



Premier semestre 2013

TOCHON, T.V. (1990). *Didactique du français, de la planification à ses organisateurs cognitifs*, ESF éditeur, Paris.